

La Ville de Seyssinet-Pariset vous propose de vous fournir gratuitement un jeune plant d'arbre. Le bénéficiaire s'engage à le planter et à en prendre soin.

Ce nouveau projet a été initié par des membres du conseil du temps long, avec l'objectif premier de participer à la lutte contre le changement climatique. Ce dispositif vient renforcer la politique ambitieuse de végétalisation portée par la commune, et contribue à développer la présence de l'arbre en ville.

Pourquoi planter des arbres ?

- Participe à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Favorise la nature et la biodiversité en ville.
- Contribue à la captation du gaz carbonique et à l'amélioration de la qualité de l'air.
- Réduit les îlots de chaleur grâce à l'ombre apportée par les arbres.

Quelles sont mes obligations?

Planter mon arbre dans les 2 jours suivant la distribution, l'arroser, en prendre soin.

Quand recevrai-je mon arbre?

En décembre, au moment le plus favorable pour planter un arbre. Des conseils sur l'entretien et le soin des arbres vous seront donnés à cette occasion.

Comment faire sa demande d'arbre ?

- 1 arbre par foyer et par an
- 10 arbres maximum par copropriété
- Plantation en pleine terre sur un terrain privé
- Signature de la charte d'engagement
- Justificatif de domicile ou accord du propriétaire ou de la copropriété pour les locataires
- Date limite de demande : 14 juillet

Demande à déposer en mairie ou formulaire à remplir sur jeparticipe.seyssinet-pariset.fr





Quels arbres planter?

La Ville vous propose de choisir parmi une liste d'arbres adaptés à notre climat. Les jeunes arbres feront environ 1,50 m à 2 m et seront distribués en motte, pot ou racines nues.

Arbres à grand développement (plus de 20 m)

- Cèdre de l'Atlas (Cedrus atlantica)
- Fevier d'Amérique (gleditzia triacanthos inermis)
- Chêne pubescent (quercus pubescent)
- Miccocoulier de Provence (celtis australis)
- Noisetier de Bysance (corylus colurna)
- Orme du Caucase (zelkova carpinifolia)
- Pin sylvestre (pinus sylvestris)
- Tilleul à petites feuilles (tilia cordata)
- Copalme d'Amérique (liquidambar styraciflua)
- Accacia de Constantinople (albizzia julibrissin)

Arbres à développement moyen (de 10 m à 20 m)

- Arbre à miel (Euodia tetradium)
- Chitalpa (chitalpa x taskensis)
- Merisier (prunus avium)
- Charme houblon (ostrya carpinifolia)
- Érable de Montpellier (Acer monspessulanum)
- Érable champêtre (acer campestris)
- Orme de Siberie (ulmus pumila)
- Savonnier (koelreteria paniculata)
- Érable de Cappadoce (acer capadocicum)

Arbres à faible développement (moins de 10 m)

- Amelanchier du Canada (amelanchier canadensis)
- Arbre de Judée (cercis siliquastrum)
- Cerisier de Sainte Lucie (prunus mahaleb)
- Charme d'Orient (carpinus orientalis)
- Murier à papier (broussonetia papyrifera)
- Pin à crochets (pinus uncinata)
- Olivier de Bohême (elaeagnus angustifolia)
- Cerisier à fleurs (prunus x yedoensis)
- Alisier blanc (sorbus aria)

Arbres fruitiers

- Abricotier
- Cerisier
- Cognassier
- Figuier
- Noisetier
- Nover
- Pêcher
- Poirier
- Pommier
- Prunier

